

**RAPPORT DE SITUATION COMPARÉE 2016
RELATIF A L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE
ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES
DU MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION**

établi par
la direction générale
des ressources humaines



AVANT-PROPOS

L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est au cœur des valeurs républicaines et des missions de la fonction publique. Elle est aussi une politique interministérielle structurée autour des principes et objectifs fixés par le protocole d'accord sur l'égalité professionnelle dans la fonction publique conclu le 8 mars 2013 par l'ensemble des représentants des employeurs publics et des organisations syndicales.

Le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation mène une politique particulièrement volontariste dans ce domaine, avec l'appui de nombreux acteurs, en particulier la communauté des référents égalité déployés dans l'ensemble des universités.

En 2017, un groupe de travail sur les freins aux carrières des chercheurs et enseignants chercheurs, réunissant les principaux représentants de l'enseignement supérieur et de la recherche, a été mis en place. Le rapport en cours de finalisation fait le point sur les principaux constats et pistes explicatives en la matière, identifie les bonnes pratiques et propose des recommandations pour améliorer l'égalité professionnelle au sein de l'enseignement supérieur et de la recherche.

L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes exige également une égalité de respect et de dignité ; c'est pourquoi le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation s'est pleinement engagé dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, avec le lancement d'une campagne de sensibilisation et la mise en place de plusieurs groupes de travail visant à proposer des solutions concrètes pour traiter ces situations.

Mais pour aller toujours plus avant dans la voie de l'égalité professionnelle, il importe avant tout de disposer d'outils de connaissance et de mesure permettant d'appréhender concrètement la réalité des données en matière de ressources humaines, à travers des indicateurs sur les effectifs, la carrière, la formation, l'organisation du temps de travail et les conditions de travail.

Tel est l'objectif du rapport de situation comparée, qui rassemble les indicateurs sexués du bilan social national dans l'ensemble de ces domaines, et qui se veut un outil de référence pour l'ensemble des responsables et partenaires du ministère.

Ce troisième rapport de situation comparée permet en effet de mesurer les évolutions engagées autant que leurs résultats, de proposer des mesures correctrices et d'approfondir le partage avec les organisations syndicales des objectifs de cette politique essentielle pour notre ministère.

Ce rapport de situation comparée a vocation à s'enrichir régulièrement de nouvelles thématiques, en écho aux engagements pris pour faire de l'égalité réelle entre les femmes et les hommes une priorité du ministère au service de l'ensemble des personnels.

C'est dans le même esprit que le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation s'est engagé sur la voie de la labellisation AFNOR sur les thèmes de l'égalité et de la diversité, afin d'inscrire ces politiques dans la durée, et de leur garantir une ambition toujours renouvelée.

FRÉDÉRIQUE VIDAL

**MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION**

PLAN DU RAPPORT DE SITUATION COMPARÉE 2016

Enseignement supérieur, Recherche et Innovation

I - Effectifs

Enseignement supérieur :

Tableau 1 - Effectifs physiques et ETP des agents titulaires et non titulaires en activité, hors personnels "ouvriers" du réseau des œuvres universitaires et scolaires et hors EPST, répartis par catégorie de personnel et ventilés par sexe

Tableau 2 - Effectifs physiques et ETP des personnels "ouvriers" du réseau des œuvres universitaires et scolaires répartis par type de contrat et ventilés par sexe

Tableau 3 - Effectifs physiques et ETP des agents titulaires dans l'enseignement supérieur répartis par filière et ventilés par catégorie statutaire et sexe

Tableau 4 - Effectifs physiques des agents titulaires dans l'enseignement supérieur répartis par catégorie de personnel et ventilés par âge et par sexe

Tableau 5 - Effectifs des enseignants-chercheurs titulaires ventilés par discipline (groupe CNU) et sexe

Tableau 6 - Effectifs des agents titulaires de la filière ITRF dans l'enseignement supérieur ventilés par branche d'activité professionnelle (BAP) et sexe

Recherche :

Tableau 7 - Effectifs physiques et ETP des personnels des Etablissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST) par catégorie de personnel et ventilés par sexe

Tableau 8 - Effectifs physiques et ETPT des agents titulaires répartis par filière et catégorie statutaire et ventilés par corps et sexe

Tableau 9 - Effectifs physiques des agents titulaires dans les EPST répartis par catégorie de personnel et ventilés par âge et par sexe

Tableau 10 - Effectifs de chercheurs, d'ingénieurs de recherche et de doctorants répartis par discipline d'activité exercée et ventilés par sexe

Tableau 11 - Effectifs des personnels de soutien à la recherche répartis par branche d'activité professionnelle (BAP) et ventilés par sexe

II - Carrière

II - 1) Recrutements

Enseignement supérieur :

Tableau 12 - Nombre d'enseignants-chercheurs recrutés répartis par filière et par corps et ventilés par modalité de recrutement et sexe

Tableau 13 - Nombre de BIATSS recrutés par concours (ou après sélection) dans l'enseignement supérieur, répartis par filière, catégorie statutaire et par corps et ventilés par modalité de recrutement et sexe

Tableau 14 - Effectifs des agents titulaires BIATSS (hors emplois fonctionnels) ayant effectué une mobilité géographique au sein de l'enseignement supérieur, répartis par catégorie statutaire et sexe

Recherche :

Tableau 15 - Nombre de chercheurs recrutés sur concours répartis par corps et ventilés par origine de recrutement et sexe

Tableau 16 - Nombre de personnels ITA recrutés par concours, répartis par catégorie statutaire et par corps et ventilés par modalité de recrutement et sexe

II - 2) Départs à la retraite

Enseignement supérieur :

Tableau 17 - Effectifs partis à la retraite de l'enseignement supérieur, répartis par catégorie de personnel, catégorie statutaire, filière et ventilés par sexe

Recherche :

Tableau 18 - Effectifs de titulaires partis à la retraite, répartis par catégorie de personnel, catégorie statutaire et corps et ventilés par sexe

II - 3) Jurys et présidences de concours

Enseignement supérieur :

Tableau 19 - La composition des sections du CNU, réparties par groupes de disciplines et ventilées par corps et sexe

Tableau 20 - La présidence des sections du CNU ventilée par groupes de disciplines

Tableau 21 - La composition des jurys de concours et d'examens professionnels BIATSS dans l'enseignement supérieur ventilés par catégorie statutaire et corps / grade

Tableau 22 - La présidence des jurys de concours et d'examens professionnels BIATSS dans l'enseignement supérieur ventilée par catégorie statutaire et corps / grade

II - 4) Promotions

Enseignement supérieur :

Tableau 23 - Nombre de promouvables enseignants-chercheurs (hors HU), de candidats et de promus à l'avancement de grade, répartis par corps et grade, et ventilés par sexe

Tableau 24 - Nombre de promouvables enseignants-chercheurs hospitalo-universitaires et de promus à l'avancement de grade, répartis par corps et grade, ventilés par sexe

Tableau 25 - Effectifs des agents titulaires BIATSS de l'enseignement supérieur promus dans un grade supérieur (tableau d'avancement et examen professionnel) répartis par filière, catégorie statutaire, corps et grade et ventilés par sexe

Recherche :

Tableau 26 - Nombre de chercheurs promus dans un grade supérieur répartis par corps et ventilés par sexe

Tableau 27 - Nombre de personnels ITA promus dans un grade supérieur sans changement de corps (tableau d'avancement et examen professionnel) répartis par catégorie statutaire, corps et grade et ventilés par sexe

III - Formation

Enseignement supérieur :

Tableau 28 - Nombre de semestre de congés pour recherches ou conversions thématiques (CRCT) attribués aux enseignants-chercheurs au titre du CNU et des établissements d'enseignement supérieur

Tableau 29 - Effectifs formés chez les BIATSS dans l'enseignement supérieur - Nombre de stagiaires et d'agents ayant suivi au moins une formation (hors congés de formation, bilans de compétence et VAE) répartis par catégorie statutaire et par sexe

IV - Organisation du temps de travail et conditions de travail

IV - 1) Temps partiel

Enseignement supérieur :

Tableau 30 - Effectifs des agents titulaires dans l'enseignement supérieur répartis par quotité de service et par filière, ventilés par sexe

Tableau 31 - Effectifs des agents titulaires dans l'enseignement supérieur répartis par quotité de service et ventilés par catégorie statutaire et par sexe

IV - 2) Congés pour raisons de santé et maladies professionnelles

Tableau 32 - Proportion d'agents ayant pris au moins un congé pour raison de santé, par type de congé et sexe en 2016 (%)

I - EFFECTIFS

Tableau 1

Effectifs physiques et ETP des agents titulaires et non titulaires en activité, hors personnels "ouvriers" du réseau des œuvres universitaires et scolaires et hors EPST, répartis par catégorie de personnel et ventilés par sexe

Catégorie de personnel	Statut Fonction publique	Hommes	Femmes	Ensemble	Total ETP*	% femmes
Personnels enseignants	Agents titulaires	42 930	27 026	69 956	69 609,7	38,6
	Agents non titulaires	17 264	14 021	31 285	27 772,0	44,8
	Total des Personnels enseignants	60 194	41 047	101 241	97 381,7	40,5
Personnels BIATSS	Agents titulaires	22 217	38 028	60 245	59 370,1	63,1
	Agents non titulaires	13 542	26 016	39 558	24 406,4	65,8
	Total des Personnels BIATSS	35 759	64 044	99 803	83 776,5	64,2
Total des agents titulaires		65 147	65 054	130 201	128 979,8	50,0
Total des agents non titulaires		30 806	40 037	70 843	52 178,4	56,5
Total général		95 953	105 091	201 044	181 158,2	52,3

Sources : Bases et annuaires des personnels (BIATSS : décembre 2016, enseignants : mai 2016) - Enquêtes DGRH A1-1 et DGRH C1-1 sur les agents non titulaires - Les effectifs "ouvriers" du réseau des œuvres universitaires et scolaires (8 146 CDI et 10 986 CDD, soit 19 132 agents) sont exclus du champ de ce tableau comme de celui du bilan social (hormis l'indicateur suivant et celui spécifique aux personnels "ouvriers"). Les élèves des Ecoles normales supérieures (2 746 agents en décembre 2016) sont quant à eux exclus de l'intégralité du bilan social tout comme les contractuels étudiants.

En outre, au-delà des 31 285 enseignants non titulaires mentionnés dans le tableau, environ 110 000 chargés d'enseignement vacataires (CEV) et agents temporaires vacataires (ATV) détiennent des heures d'enseignement (données sur les vacataires remontées par trois quarts des établissements).

Les données relatives aux personnels enseignants tiennent compte des effectifs hospitalo-universitaires (titulaires et non titulaires).

* Les données relatives aux personnels non titulaires sont formulées en ETP pour les enseignants (l'ETP est similaire à l'ETPT, les contrats étant conclus sur une base annuelle) et en ETP travaillé (ETPT) pour les BIATSS (la notion d'ETP n'étant pas présente dans l'enquête sur les agents non titulaires BIATSS). L'ETPT peut être défini comme la proratisation de la quotité de service d'un agent en fonction de la durée effective de son activité (ex : 1 agent ayant une quotité de service de 80% mais n'est rémunéré que sur 15 jours dans le mois, son ETPT sera de $0,8 / 2 = 0,4$) ; l'ETPT peut être calculé mensuellement ou annuellement.

Pour information, l'ETP correspond à la quotité de service des agents (ex : pour 2 agents ayant un temps de travail de 80% correspond un ETP de 1,6).

Commentaires :

Les femmes représentent un peu plus de la moitié (52,3%) de l'ensemble des effectifs. Elles sont moins représentées chez les personnels enseignants (40,5%) que chez les personnels BIATSS (64,2%). Elles sont en proportion plus nombreuses parmi les agents non titulaires (56,5%) que parmi les agents titulaires (50,0%).

Tableau 2

Effectifs physiques et ETP des personnels "ouvriers" du réseau des œuvres universitaires et scolaires répartis par type de contrat et ventilés par sexe

Type de contrat	Hommes	Femmes	Ensemble	Total ETP	% femmes
CDI	3 613	4 533	8 146	7 887,4	55,6
CDD	5 771	5 215	10 986	1 628,8	47,5
Total des effectifs "ouvriers" du réseau des œuvres universitaires et scolaires	9 384	9 748	19 132	9 516,2	51,0

Sources : Données extraites du bilan social du CNOUS 2016.

Commentaires :

51% de l'ensemble des personnels "ouvriers" du réseau des œuvres universitaires et scolaires sont des femmes. Elles représentent 55,6% des agents en CDI et 47,5% de ceux en CDD.

Tableau 3

Effectifs physiques et ETP des agents titulaires dans l'enseignement supérieur répartis par filière et ventilés par catégorie statutaire et sexe

Filière	Catégorie statutaire	Hommes	Femmes	Ensemble	Total ETP	% femmes
Filière universitaire	Catégorie A	30 130	18 705	48 835	48 656,2	38,3
Filière hospitalo-universitaire		4 714	1 776	6 490	6 488,3	27,4
Corps spécifiques ¹		735	337	1 072	1 068,5	31,4
Filière enseignante des corps du 1er degré		151	171	322	314,2	53,1
Filière enseignante des corps du 2nd degré		7 167	6 002	13 169	13 016,5	45,6
Filière éducation-orientation		22	30	52	50,0	57,7
Filière d'inspection		11	5	16	16,0	31,3
Total des effectifs de personnels enseignants		42 930	27 026	69 956	69 609,7	38,6

Filière administrative	Catégorie A	988	1 639	2 627	2 594,2	62,4
	Catégorie B	564	3 090	3 654	3 528,4	84,6
	Catégorie C	772	6 698	7 470	7 128,4	89,7
Total de la filière administrative		2 324	11 427	13 751	13 251,0	83,1
Filière des bibliothèques	Catégorie A	405	982	1 387	1 370,1	70,8
	Catégorie B	325	1 109	1 434	1 407,5	77,3
	Catégorie C	658	1 072	1 730	1 703,4	62,0
Total de la filière des bibliothèques		1 388	3 163	4 551	4 481,0	69,5
Filière ITRF	Catégorie A	7 235	6 890	14 125	14 090,5	48,8
	Catégorie B	4 747	6 031	10 778	10 731,8	56,0
	Catégorie C	6 446	9 923	16 369	16 185,6	60,6
Total de la filière ITRF		18 428	22 844	41 272	41 007,9	55,3
Filière sociale et de santé	Catégorie A	11	325	336	310,8	96,7
	Catégorie B	7	219	226	211,6	96,9
Total de la filière sociale et de santé		18	544	562	522,4	96,8
Filière technique	Catégorie C	59	50	109	107,8	45,9
Total de la filière technique		59	50	109	107,8	45,9
Total des effectifs en catégorie A (BIATSS)		8 639	9 836	18 475	18 365,6	53,2
Total des effectifs en catégorie B		5 643	10 449	16 092	15 879,3	64,9
Total des effectifs en catégorie C		7 935	17 743	25 678	25 125,2	69,1
Total des effectifs de personnels BIATSS		22 217	38 028	60 245	59 370,1	63,1
Total des effectifs enseignants et BIATSS		65 147	65 054	130 201	128 979,8	50,0

Sources : Bases et annuaires des personnels (BIATSS : décembre 2016, enseignants : mai 2016).

¹ Astronome, Physicien ; Astronome adjoint, Physicien adjoint ; Directeur d'études et Maître de conférences de l'EHESS ; Directeur d'études et Maître de conférences de l'EPHE, l'ENC et l'EFEO ; Professeur et Maître de conférences du Muséum national d'histoire naturelle ; Professeur de l'École centrale de Paris de 1re cat. et de 2e cat. ; Professeur du Cnam ; Professeur du Collège de France ; Sous-directeur de laboratoire des ENS ; Sous-directeur de laboratoire du Collège de France.

Commentaires:

Dans l'enseignement supérieur, la moitié des personnels titulaires sont des femmes.

Parmi les enseignants, la part des femmes est variable selon la filière, de 27,4% pour la filière hospitalo-universitaire à 57,7% pour la filière éducation-orientation. Chez les BIATSS, cette part varie de 45,9% pour la filière technique à 96,8% pour la filière sociale et de santé.

Dans les filières BIATSS où les trois catégories statutaires (A, B et C) sont représentées, le taux de féminisation est plus faible au sein de la catégorie A qu'au sein des autres catégories (à l'exception de la catégorie C pour la filière des bibliothèques). Dans les filières administrative et ITRF, plus la catégorie statutaire est élevée, plus la part des femmes décroît.

Tableau 4**Effectifs physiques des agents titulaires dans l'enseignement supérieur répartis par catégorie de personnel et ventilés par âge et par sexe**

Tranche d'âge	Enseignants			BIATSS			Ensemble		
	Hommes	Femmes	% femmes	Hommes	Femmes	% femmes	Hommes	Femmes	% femmes
Moins de 30 ans	174	141	44,8	882	1 458	62,3	1 056	1 599	60,2
30 à 39 ans	7 323	5 662	43,6	4 507	7 559	62,6	11 830	13 221	52,8
40 à 49 ans	14 067	10 097	41,8	8 028	13 117	62,0	22 095	23 214	51,2
50 ans et plus	21 366	11 126	34,2	8 800	15 894	64,4	30 166	27 020	47,2
Total	42 930	27 026	38,6	22 217	38 028	63,1	65 147	65 054	50,0

Sources : Bases et annuaires des personnels (BIATSS : décembre 2016, enseignants : mai 2016).

Commentaires :

La féminisation des personnels enseignants se poursuit ; si les femmes sont sous-représentées dans la tranche d'âge des 50 ans et plus (34,2%), leur part parmi les tranches d'âge les plus jeunes est importante.

Chez les personnels BIATSS, la part des femmes reste plutôt stable et supérieure à celle des hommes dans toutes les tranches d'âge sauf dans celle des 50 ans et plus.

Tableau 5**Effectifs des enseignants-chercheurs
titulaires ventilés par discipline (groupe CNU)
et sexe**

Discipline	Hommes	Femmes	Ensemble	% femmes
Droit et Science politique	2 126	1 643	3 769	43,6
Sciences économiques et de gestion	2 195	1 646	3 841	42,9
Langues et Littératures	2 326	3 632	5 958	61,0
Sciences humaines	3 551	2 934	6 485	45,2
Mathématiques et Informatique	5 080	1 493	6 573	22,7
Physique	1 880	534	2 414	22,1
Chimie	1 965	1 191	3 156	37,7
Sciences de la terre	934	367	1 301	28,2
Sciences de l'ingénieur	5 686	1 312	6 998	18,7
Biologie et Biochimie	2 349	2 096	4 445	47,2
Pharmacie	849	915	1 764	51,9
Médecine	4 222	1 445	5 667	25,5
Odontologie	309	191	500	38,2
Interdisciplinaire	1 337	1 067	2 404	44,4
Théologie	32	14	46	30,4
Sans discipline (hors groupe CNU)	738	338	1 076	31,4
Total	35 579	20 818	56 397	36,9

Sources : Bases et annuaires des personnels (mai 2016).

Commentaires :

Les femmes sont davantage représentées que les hommes en "Langues et Littératures" (61%) et dans une moindre mesure en "Pharmacie" (51,9%). Elles sont sous-représentées dans le reste des disciplines et particulièrement en "Sciences de l'ingénieur" (18,7%), "Physique" (22,1%), "Mathématiques et informatique" (22,7%) et "Médecine" (25,5%).

Tableau 6

Effectifs des agents titulaires de la filière ITRF dans l'enseignement supérieur ventilés par branche d'activité professionnelle (BAP) et sexe

Discipline	Hommes	Femmes	Ensemble	% femmes
BAP A	1 038	2 129	3 167	67,2
BAP B	776	828	1 604	51,6
BAP C	2 280	279	2 559	10,9
BAP D	181	212	393	53,9
BAP E	3 859	826	4 685	17,6
BAP F	1 560	1 802	3 362	53,6
BAP G	6 033	3 145	9 178	34,3
BAP J	1 921	13 011	14 932	87,1
BAP non spécifiée	780	612	1 392	44,0
Total	18 428	22 844	41 272	55,3

Sources : Bases et annuaires des personnels (dont RHSUPINFO pour le croisement avec les BAP non spécifiées).

Libellés des branches d'activités professionnelles : **BAP A** - Sciences du vivant, de la terre et de l'environnement ; **BAP B** - Sciences chimiques et sciences des matériaux ; **BAP C** - Sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique ; **BAP D** - Sciences humaines et sociales ; **BAP E** - Informatique, statistiques et calcul scientifique ; **BAP F** - Culture, communication, production et diffusion des savoirs ; **BAP G** - Patrimoine immobilier, logistique, restauration et prévention ; **BAP J** - Gestion et pilotage.

Commentaires :

Dans l'ensemble, les femmes sont plus nombreuses que les hommes au sein de la filière ITRF (55,3%). Toutefois leur part est très variable d'une branche d'activité professionnelle à une autre ; c'est dans la BAP J "Gestion et pilotage" que le taux de féminisation est le plus important (87,1%), puis dans la BAP A "Sciences du vivant, de la terre et de l'environnement" (67,2%). Le taux de féminisation le plus bas concerne la BAP C "Sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique", avec 10,9% des effectifs.

Tableau 7

Effectifs physiques et ETPT des personnels des Etablissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST) par catégorie de personnel et ventilés par sexe

Catégorie de personnel	Statut Fonction publique	Hommes	Femmes	Ensemble	Total ETPT	% femmes
Chercheurs	Agents titulaires (*)	10 831	6 186	17 017	16 814,8	36,4
	Agents non titulaires (**)	4 049	2 907	6 956	6 980,5	41,8
	Total des Chercheurs	14 880	9 093	23 973	23 795,3	37,9
Personnels ITA	Agents titulaires (*)	11 744	13 551	25 295	24 507,4	53,6
	Agents non titulaires (**)	3 442	4 014	7 456	7 096,6	53,8
	Total des Personnels ITA	15 186	17 565	32 751	31 604,0	53,6
Total des agents titulaires		22 575	19 737	42 312	41 322,2	46,6
Total des agents non titulaires		7 491	6 921	14 412	14 077,1	48,0
Total général dans les EPST		30 066	26 658	56 724	55 399,3	47,0

Source MESRI-Sies : Tableau de Bord sur l'emploi scientifique 2016 - Effectifs physiques au 31 décembre 2016.

La notion "d'ETP" n'étant pas dans le champ de l'enquête réalisée auprès des EPST, celle-ci est remplacée par celle de "l'ETPT".

ITA : Personnels ingénieurs, techniciens et administratifs.

* Agents titulaires : Fonctionnaires, fonctionnaires stagiaires, contrats Pacte, titulaires d'autres organismes accueillis sur contrat.

** Agents non titulaires : contractuels (dont 3 408 contractuels doctorants : 1 937 hommes et 1 471 femmes), contrats aidés : apprentis, contrat unique d'insertion - contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) soit 272 personnels ITA (141 hommes et 131 femmes), vacataires, volontaires civils ou militaires ; non compris les stagiaires.

Commentaires :

Dans les établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST), les femmes représentent 47% de l'ensemble des effectifs. Elles sont moins bien représentées chez les personnels chercheurs (37,9%) que chez les personnels ITA (53,6%).

Tableau 8

Effectifs physiques et ETPT des agents titulaires répartis par filière, catégorie statutaire et corps et ventilés par sexe

Filière	Catégorie statutaire	Libellé long du corps	Hommes	Femmes	Ensemble	Total ETPT	% femmes
Filière des chercheurs	Catégorie A	Directeur de recherche	5 093	2 198	7 291	7 173,3	30,1
		Chargé de recherche	5 738	3 988	9 726	9 641,4	41,0
Total de la filière des chercheurs			10 831	6 186	17 017	16 814,8	36,4
Filière des ingénieurs	Catégorie A	Ingénieur de recherche	3 251	1 864	5 115	4 992,2	36,4
		Ingénieur d'études	2 910	3 170	6 080	5 887,5	52,1
		Assistant ingénieur	1 993	2 870	4 863	4 673,0	59,0
Total de la filière des ingénieurs			8 154	7 904	16 058	15 552,6	49,2
Total de la catégorie A			18 985	14 090	33 075	32 367,4	42,6
Filière des techniciens	Catégorie B	Technicien de la recherche	2 791	4 917	7 708	7 428,5	63,8
	Catégorie C	Adjoint technique de la recherche	799	730	1 529	1 526,3	47,7
Total de la filière des techniciens			3 590	5 647	9 237	8 954,8	61,1
Ensemble des effectifs titulaires des EPST			22 575	19 737	42 312	41 322,2	46,6

Source MESRI-Sies : Tableau de Bord sur l'emploi scientifique 2016.

Effectifs physiques au 31/12/2016

Commentaires:

Si la part des femmes sur l'ensemble des effectifs des EPST est de 46,6%, c'est en catégorie B qu'elle est la plus élevée (63,8%) et en catégorie A qu'elle est la plus faible (42,6%), et notamment dans les corps de directeur de recherche (30,1%) et d'ingénieur de recherche (36,4%).

Tableau 9**Effectifs physiques des agents titulaires dans les EPST répartis par catégorie de personnel et ventilés par âge et par sexe**

Tranche d'âge	Chercheurs			Personnels ITA			Ensemble		
	Hommes	Femmes	% femmes	Hommes	Femmes	% femmes	Hommes	Femmes	% femmes
Moins de 30 ans	53	20	27,4	434	625	59,0	487	645	57,0
30 à 39 ans	2 448	1 309	34,8	2 835	3 279	53,6	5 283	4 588	46,5
40 à 49 ans	3 703	2 297	38,3	4 082	4 594	53,0	7 785	6 891	47,0
50 ans et plus	4 659	2 520	35,1	4 518	5 213	53,6	9 177	7 733	45,7
Total	10 863	6 146	36,1	11 869	13 711	53,6	22 732	19 857	46,6

Source : MENESR-SIES (enquêtes R&D, données 2015 semi-définitives au 31/12/2015).

Commentaires :

Dans l'ensemble, les femmes sont mieux représentées chez les personnels ITA (53,6%) que chez les chercheurs (36,1%). Leur part reste proche de ces taux quelle que soit la tranche d'âge, sauf chez les moins de 30 ans où elle est bien inférieure pour les chercheurs (27,4%) alors qu'elle est supérieure chez les personnels ITA (59%).

Tableau 10

Effectifs de chercheurs, d'ingénieurs de recherche et de doctorants répartis par discipline d'activité exercée et ventilés par sexe

Titulaires et contractuels assimilés au corps / Discipline d'activité exercée	Hommes	Femmes	Ensemble	% femmes
Mathématiques	2 822	775	3 597	21,5
Sciences physiques	2 736	806	3 542	22,8
Chimie	1 847	1 003	2 850	35,2
Sciences de l'ingénieur : informatique, automatique, traitement du signal, électronique, photonique, optronique, génie électrique	688	219	907	24,1
Sciences de l'ingénieur : mécanique, génie des matériaux, acoustique, génie civil, mécanique des milieux fluides, thermique, énergétique, génie des procédés	1 089	408	1 497	27,3
Sciences des milieux naturels ou de l'univers (terre, océan, atmosphère, espace)	2 053	1 010	3 063	33,0
Sciences de l'agriculture et alimentation	61	62	123	50,4
Sciences de la vie et biologie fondamentale	5 464	4 953	10 417	47,5
Sciences médicales et odontologie	242	276	518	53,3
Sciences sociales : sociologie, démographie, ethnologie, géographie, aménagement de l'espace, économie et gestion, sciences politiques et juridiques	801	706	1 507	46,8
Sciences humaines : philosophie, psychologie, histoire, archéologie, anthropologie, littérature, linguistique, langues, sciences de l'art	764	845	1 609	52,5
Gestion de la R&D : fonction de gestion et d'encadrement des activités de R&D exclusivement	584	605	1 189	50,9
Non renseigné	0	0	0	
Ensemble des effectifs de recherche	19 151	11 668	30 819	37,9

Source MESRI-Sies : Tableau de Bord sur l'emploi scientifique 2016.

Effectifs au 31/12/2016.

Personnels de niveau DR, CR, IR et doctorants, tous statuts et contrats confondus.

Commentaires :

Les femmes sont majoritaires en "Sciences médicales et odontologie", en "Sciences humaines", en "Gestion de la recherche et du développement" et en "Sciences de l'agriculture et alimentation" ; elles sont bien représentées avec un taux de 46% - 47% en "Sciences de la vie et biologie fondamentale" et en "Sciences sociales" ; elles le sont beaucoup moins en "Mathématiques" ou en "Sciences de l'ingénieur" avec des taux à peine supérieurs à 20%.

Tableau 11

Effectifs des personnels de soutien à la recherche répartis par branche d'activité professionnelle (BAP) et ventilés par sexe

Branche d'activité professionnelle	Ensemble des permanents/non-permanents de niveau IE, AI, AT, techniciens			% femmes
	Hommes	Femmes	Ensemble	
A. Sciences du vivant	2 963	4 403	7 366	59,8
B. Sciences chimiques et sciences des matériaux	641	674	1 315	51,3
C. Sciences de l'ingénieur et de l'instrumentation scientifique	2 029	286	2 315	12,4
D. Sciences humaines et sociales	315	418	733	57,0
E. Informatique, statistique et calcul scientifique	2 087	602	2 689	22,4
F. Documentation, culture, communication, édition, TICE	343	1 051	1 394	75,4
G. Patrimoine, logistique, prévention et restauration	975	330	1 305	25,3
J. Gestion et pilotage	1 132	6 747	7 879	85,6
Non renseigné	165	72	237	
Ensemble des effectifs de soutien à la recherche	10 650	14 583	25 233	57,8

Source MESRI-Sies : Tableau de Bord sur l'emploi scientifique 2016.

Effectifs physiques au 31/12/2016.

Personnels de niveau IE, AI, AT et techniciens hors emplois de formation, vacataires et volontaires.

La répartition par sexe des personnels permanents ou non permanents de niveau ingénieur de recherche (IR) n'est pas disponible.

Commentaires :

La part des femmes (hors effectifs IR) d'une branche d'activité professionnelle à l'autre est très variable ; c'est encore dans la BAP J que le taux de féminisation est le plus important (85,6%). Celui de la branche d'activité professionnelle "Documentation, culture, communication, édition, TICE" est aussi très supérieur (75,4%) à la part moyenne des femmes (57,8%) parmi les personnels de soutien à la recherche. Le taux de féminisation le plus bas concerne la BAP C "Sciences de l'ingénieur et de l'instrumentation scientifique", avec seulement 12,4% des effectifs.

II - CARRIÈRE

Tableau 12 Nombre d'enseignants-chercheurs recrutés répartis par filière et par corps et ventilés par modalité de recrutement et sexe

Filière	Libellé du corps / Modalité de recrutement / Sexe	Mutation			Détachement			Concours			Ensemble		
		H	F	% femmes	H	F	% femmes	H	F	% femmes	H	F	% femmes
Filière universitaire	Professeur des universités	87	41	32.0	4	1	20.0	397	246	38.3	488	288	37.1
	Maître de conférences des universités	58	85	59.4	1	2	66.7	580	561	49.2	639	648	50.3
	Total des recrutements de la filière	145	126	46.5	5	3	37.5	977	807	45.2	1,127	936	45.4
Filière hospitalo-universitaire	Professeur des universités-praticien hospitalier	23	3	11.5				132	68	34.0	155	71	31.4
	Professeur de médecine générale							1	0		1	0	0.0
	Maître de conférences des univ-praticien hospitalier	4	4	50.0				84	72	46.2	88	76	46.3
	Maître de conférences des univ. de médecine générale							4	2	33.3	4	2	33.3
	Total des recrutements de la filière	27	7	20.6				221	142	39.1	248	149	37.5
Total des recrutements d'enseignants-chercheurs		172	133	43.6	5	3	37.5	1,198	949	44.2	1,375	1,085	44.1

Sources : Application Antée - Fidis (GALAXIE) pour les enseignants chercheurs de la filière universitaire (session 2016).

Données du département DGRH A2-3 pour les enseignants chercheurs de la filière hospitalo-universitaire.

Pour les corps spécifiques, la procédure de recrutement est différente d'un corps à l'autre et les données ne peuvent figurer dans le tableau.

Commentaires :

Parmi les 2 063 enseignants-chercheurs recrutés dans la filière universitaire, 45,4% sont des femmes ; cette part est supérieure au poids des femmes titulaires dans cette filière (38,3%). De même, elles représentent 37,5% des recrutés dans la filière hospitalo-universitaire, contre 27,4% dans la population des enseignants-chercheurs titulaires de cette filière.

Tableau 13 Nombre de BIATSS recrutés par concours (ou après sélection) dans l'enseignement supérieur, répartis par filière, catégorie statutaire et par corps et ventilés par modalité de recrutement et sexe

Filière	Catégorie statutaire	Libellé du corps / Modalité de recrutement / Sexe	Recrutement externe ¹			Recrutement interne ²			Ensemble		
			H	F	% femmes	H	F	% femmes	H	F	% femmes
Filière administrative	A	Attaché d'administration de l'Etat		1	100.0	6	10	62.5	6	11	64.7
	B	Secrétaire administratif (SAENES)	7	56	88.9	4	78	95.1	11	134	92.4
	C	Adjoint administratif (ADJENES)	30	87	74.4	9	145	94.2	39	232	85.6
	Total des postes pourvus de la filière			37	144	79.6	19	233	92.5	56	377
Filière des bibliothèques	A	Conservateur des bibliothèques	4	7	63.6	1	3	75.0	5	10	66.7
		Bibliothécaire	2	9	81.8	0	5	100.0	2	14	87.5
	B	Bibliothécaire assistant spécialisé	6	21	77.8	3	19	86.4	9	40	81.6
	C	Magasinier des bibliothèques	22	33	60.0	2	3	60.0	24	36	60.0
	Total des postes pourvus de la filière			34	70	67.3	6	30	83.3	40	100
Filière ITRF	A	Ingénieur de recherche	43	25	36.8	23	17	42.5	66	42	38.9
		Ingénieur d'études	120	163	57.6	41	68	62.4	161	231	58.9
		Assistant ingénieur	52	64	55.2	60	84	58.3	112	148	56.9
	B	Technicien de recherche et formation	135	180	57.1	82	206	71.5	217	386	64.0
	C	Adjoint technique de recherche et formation	141	215	60.4	52	130	71.4	193	345	64.1
Total des postes pourvus de la filière			491	647	56.9	258	505	66.2	749	1,152	60.6
Filière sociale et de santé	A	Conseiller technique de service social AE					3	100.0		3	100.0
		Infirmier		5	100.0					5	100.0
	B	Assistant de service social AE		6	100.0		1	100.0		7	100.0
	Total des postes pourvus de la filière			0	11	100.0	0	4	100.0	0	15
Total des recrutements BIATSS par concours			562	872	60.8	283	772	73.2	845	1,644	66.1

¹ Recrutement externe : concours externe, troisième concours, sans concours, PACTE.

² Recrutement interne : concours interne.

Sources : Bases et annuaires des personnels (février et juin 2017) et bureaux de gestion. Des nominations dans un corps intervenues sur l'année N suite à un concours peuvent relever de concours s'étant déroulés en année N-1. Les recrutements par concours unique des infirmiers sont assimilés au concours externe. Pour les conservateurs des bibliothèques et les bibliothécaires, on prend en compte les effectifs sortants de l'ENSSIB et affectés à l'issue de la formation dans leur établissement. Pour les attachés d'administration, les entrées par la voie des IRA après l'année de formation, se répartissent entre l'externe et l'interne.

Les agents handicapés recrutés en 2016 dans le cadre du décret n°95-979 du 25 août 1995 sont mentionnés dans la partie "travailleurs handicapés" du bilan social. Les recrutements au titre des emplois réservés défense ont été neutralisés en raison de leur procédure particulière.

Les recrutements réservés liés à la titularisation des agents contractuels dans le cadre de la loi n°2012-347 du 12 mars 2012 (4ème session en 2016), ne sont pas intégrés dans cet indicateur ; l'information se trouve dans la partie "Les agents contractuels BIATSS" du bilan social. Par ailleurs, un certain nombre d'établissements ont imputé à tort pour le corps des adjoints techniques RF des "recrutements sans concours réservés" sur le mode d'accès des recrutements "sans concours", ce qui a pour conséquence de faire gonfler les effectifs recrutés sur cette dernière modalité d'accès à un corps / grade.

Commentaires :

Sur les 2 489 agents BIATSS nommés en 2016 suite à un concours, 66,1% sont des femmes ; cette part est légèrement supérieure au poids des femmes dans la population BIATSS titulaire (63,1%). La filière "administrative" est celle où le recrutement par concours des femmes est le plus important (87,1%). Leur proportion est de 60,6% dans la filière ITRF, avec un taux de féminisation compris entre 38 et 57% pour les corps de catégorie A (ASI, IGE et IGR) ; ce taux est néanmoins supérieur de 5,3 points à la part des femmes dans la population "ITRF" titulaire (55,3%).

Tableau 14 Effectifs des agents titulaires BIATSS (hors emplois fonctionnels) ayant effectué une mobilité géographique au sein de l'enseignement supérieur, répartis par catégorie statutaire et sexe

Mobilité	Catégorie statutaire	Intra-académique				Inter-académique				Mouvement au sein de l'enseignement supérieur	% femmes
		H	F	Ensemble	% femmes	H	F	Ensemble	% femmes		
par mutation ¹	Catégorie A	68	111	179	62.0	77	129	206	62.6	385	62.3
	Catégorie B	43	109	152	71.7	23	86	109	78.9	261	74.7
	Catégorie C	42	108	150	72.0	20	47	67	70.1	217	71.4
	Total par mutation	153	328	481	68.2	120	262	382	68.6	863	68.4
consécutive à la réussite d'un concours ou d'une promotion ²	Catégorie A	14	23	37	62.2	16	14	30	46.7	67	55.2
	Catégorie B	15	30	45	66.7	6	23	29	79.3	74	71.6
	Catégorie C	4	8	12	66.7	1		1	0.0	13	61.5
	Total par concours / promotion	33	61	94	64.9	23	37	60	61.7	154	63.6
Total	Catégorie A	82	134	216	62.0	93	143	236	60.6	452	61.3
	Catégorie B	58	139	197	70.6	29	109	138	79.0	335	74.0
	Catégorie C	46	116	162	71.6	21	47	68	69.1	230	70.9
	Total mobilité	186	389	575	67.7	143	299	442	67.6	1,017	67.6

Sources : Annuaire AGORA, POPPEE ITARF, POPPEE BIB au 1er février 2016 et au 1er février 2017.

¹ La mobilité choisie n'intègre pas la mobilité consécutive à la réussite d'un concours ou d'une promotion.

² il s'agit des agents entrés dans leur grade par la voie des concours (externe, interne) ou d'une promotion (tableau d'avancement, liste d'aptitude).

Ces éléments n'intègrent pas les mobilités entrantes et sortantes vers et en provenance de l'enseignement scolaire ou d'autres ministères

Les données relatives à la mobilité interne au sein des établissements (ex : des services centraux vers un IUT) ne sont que partielles car les mobilités au sein d'une même composante (services centraux, IUT, services communs par exemple) ne peuvent pas être identifiées dans les annuaires.

Commentaires :

En 2016, parmi les 1 017 mobilités géographiques effectuées au sein de l'enseignement supérieur, 67,6% ont concerné des femmes.

Tableau 15

Nombre de chercheurs recrutés sur concours répartis par corps et ventilés par origine de recrutement et sexe

Grade / Origine des lauréats	Lauréats déjà titulaires de l'organisme			Lauréats externes : "civils", contractuels, titulaires d'autres organismes ou administrations			Ensemble des recrutements par concours		
	Hommes	Femmes	% femmes	Hommes	Femmes	% femmes	Hommes	Femmes	% femmes
Directeur de recherche de 1ère classe	0	0	-	0	0	-	0	0	-
Directeur de recherche de 2ème classe	218	111	33,7	15	6	28,6	233	117	33,4
Total des postes du corps	218	111	33,7	15	6	28,6	233	117	33,4
Chargé de recherche de 1ère classe	0	1	100,0	81	44	35,2	81	45	35,7
Chargé de recherche de 2ème classe	0	1	100,0	171	116	40,4	171	117	40,6
Total des postes du corps	0	2	100,0	252	160	38,8	252	162	39,1
Ensemble des recrutements de chercheurs	218	113	34,1	267	166	38,3	485	279	36,5
Part par sexe / Total des recrutements par modalité (en %)	65,9	34,1	-	61,7	38,3	-	63,5	36,5	-

Source MESRI-Sies : Tableau de Bord sur l'emploi scientifique 2016.

Année civile 2016.

Commentaires :

Les femmes représentent 36,5% des recrutements de chercheurs sur concours dans les EPST en 2016 ; cette part est similaire au poids des femmes titulaires de cette filière (36,4%). Elle est de 39,1% chez les chargés de recherche et de 33,4% chez les directeurs de recherche.

Tableau 16

Nombre de personnels ITA recrutés par concours, répartis par catégorie statutaire et par corps et ventilés par modalité de recrutement et sexe

Catégorie statutaire	Libellé du corps / Modalité de recrutement / Sexe	Total des recrutements par concours externe			Total des recrutements par concours interne			Ensemble des recrutements de personnels ITA par concours		
		Hommes	Femmes	% femmes	Hommes	Femmes	% femmes	Hommes	Femmes	% femmes
A	Ingénieur de recherche	58	35	37,6	24	20	45,5	82	55	40,1
	Ingénieur d'études	63	81	56,3	26	39	60,0	89	120	57,4
	Assistant ingénieur	50	71	58,7	34	66	66,0	84	137	62,0
Ensemble de la catégorie A		171	187	52,2	84	125	59,8	255	312	55,0
Part par sexe (en %)		47,8	52,2	-	40,2	59,8	-	45,0	55,0	-
B	Technicien de la recherche	48	78	61,9	27	40	59,7	75	118	61,1
Part par sexe (en %)		38,1	61,9	-	40,3	59,7	-	38,9	61,1	-
C	Adjoint technique de la recherche	7	5	41,7	0	6	100,0	7	11	61,1
Part par sexe (en %)		68,2	31,8	-	44,4	55,6	-	61,3	38,7	-
Ensemble des recrutements d'ITA par concours		226	270	54,4	111	171	60,6	337	441	56,7
Part par sexe (en %)		45,6	54,4	-	39,4	60,6	-	43,3	56,7	-

Source MESRI-Sies : Tableau de Bord sur l'emploi scientifique 2016.

Année civile 2016.

Commentaires :

Sur les 778 ITA nommés en 2016 suite à un concours, 56,7% sont des femmes ; cette part est légèrement supérieure au poids des femmes dans la population ITA titulaire (53,6%). Cette part varie entre 40,1% pour les ingénieurs de recherche et 61,1% pour les adjoints techniques et les techniciens de la recherche.

Tableau 17

Effectifs partis à la retraite de l'enseignement supérieur, répartis par catégorie de personnel, catégorie statutaire, filière et ventilés par sexe

Catégorie de personnel	Catégorie statutaire	Filière	Hommes	Femmes	Ensemble	% femmes	
Personnels enseignants	Catégorie A	Filière universitaire	690	297	987	30.1	
		Filière hospitalo-universitaire	215	54	269	20.1	
		Corps spécifiques	28	10	38	26.3	
		Filière enseignante du 1er degré	6	5	11	45.5	
		Filière enseignante du 2nd degré	1	0	1	0.0	
		Filière d'inspection	0	1	1	100.0	
Sous-total des départs à la retraite des personnels enseignants			940	367	1,307	28.1	
Personnels BIATSS	Catégorie A	Filière administrative	18	52	70	74.3	
		Filière des bibliothèques	9	26	35	74.3	
		Filière ITRF	67	80	147	54.4	
		Filière sociale et de santé	0	17	17	100.0	
	Sous-total des départs à la retraite de la catégorie A			94	175	269	65.1
	Catégorie B	Filière administrative	12	109	121	90.1	
		Filière des bibliothèques	7	15	22	68.2	
		Filière ITRF	65	86	151	57.0	
		Filière sociale et de santé	0	2	2	100.0	
	Sous-total des départs à la retraite de la catégorie B			84	212	296	71.6
	Catégorie C	Filière administrative	16	207	223	92.8	
		Filière des bibliothèques	18	16	34	47.1	
Filière ITRF		129	199	328	60.7		
Sous-total des départs à la retraite de la catégorie C			163	422	585	72.1	
Sous-total des départs à la retraite des personnels BIATSS			341	809	1150	70.3	
Total ensemble des départs à la retraite			1,281	1,176	2,457	47.9	

Sources : Bases et annuaires des personnels (BIATSS : décembre 2016, enseignants : mai 2016).

Les départs à la retraite des professeurs certifiés et agrégés ainsi que des personnels d'orientation exerçant dans l'enseignement supérieur ne sont pas disponibles.

Commentaires :

En 2016, plus des deux tiers des départs à la retraite chez les personnels BIATSS concernent des femmes et un peu plus d'un quart chez les personnels enseignants.

Tableau 18 Effectifs de titulaires partis à la retraite, répartis par catégorie de personnel, catégorie statutaire et corps et ventilés par sexe

Catégorie de personnel	Catégorie statutaire	Libellé long du corps	Hommes	Femmes	Ensemble	% femmes	
Personnels chercheurs	Catégorie A	Directeur de recherche	178	55	233	23.6	
		Chargé de recherche	80	46	126	36.5	
Sous-total des départs à la retraite des personnels chercheurs			258	101	359	28.1	
Personnels ITA	Catégorie A	Ingénieur de recherche	65	25	90	27.8	
		Ingénieur d'études	54	68	122	55.7	
		Assistant ingénieur	35	83	118	70.3	
	Sous-total des départs à la retraite de la catégorie A			154	176	330	53.3
	Catégorie B	Technicien de la recherche	82	127	209	60.8	
	Sous-total des départs à la retraite de la catégorie B			82	127	209	60.8
	Catégorie C	Adjoint technique de la recherche	25	22	47	46.8	
Sous-total des départs à la retraite de la catégorie C			25	22	47	46.8	
Sous-total des départs à la retraite des personnels ITA			261	325	586	55.5	
Ensemble des départs à la retraite			519	426	945	45.1	

Source MESRI-Sies : Tableau de Bord sur l'emploi scientifique 2016.

Année civile 2016.

Sont comptés les seuls agents rémunérés au moment de leur départ.

Commentaires :

Plus d'un ITA titulaire sur deux partant en retraite est une femme (55,5%) ; leur proportion est nettement plus faible (28,1%) pour les personnels chercheurs.

Tableau 19

La composition des sections du CNU, réparties par groupes de disciplines et ventilées par corps et sexe

Groupes de disciplines des sections CNU	PR et assimilés				MCF et assimilés			
	Hommes	Femmes	Ensemble	% femmes	Hommes	Femmes	Ensemble	% femmes
Droit et science politique	73	47	120	39.2	52	67	119	56.3
Sciences économiques et de gestion	53	31	84	36.9	41	43	84	51.2
Langues et littératures	125	158	283	55.8	120	167	287	58.2
Sciences humaines	158	115	273	42.1	123	152	275	55.3
Mathématiques et informatique	96	47	143	32.9	77	65	142	45.8
Physique	75	33	108	30.6	77	31	108	28.7
Chimie	80	40	120	33.3	60	59	119	49.6
Sciences de la terre	61	35	96	36.5	56	39	95	41.1
Sciences de l'ingénieur	131	49	180	27.2	116	64	180	35.6
Biologie et biochimie	117	85	202	42.1	96	108	204	52.9
Pharmacie	34	17	51	33.3	21	28	49	57.1
Médecine	250	106	356	29.8	98	112	210	53.3
Odontologie	20	9	29	31.0	18	10	28	35.7
Interdisciplinaire	75	42	117	35.9	60	62	122	50.8
Théologie	12	1	13	7.7	8	4	12	33.3
Total	1,360	815	2,175	37.5	1,023	1,011	2,034	49.7

Source : Base Galaxie.

Les sections du CNU, dont la composition résulte des élections de 2015 comprennent des membres élus et des membres nommés, avec des membres titulaires et des suppléants.

Commentaires :

Les sections du Conseil national des universités établissent les listes de qualification aux fonctions de maître de conférences et de professeur des universités. Les candidats inscrits sur ces listes peuvent ensuite être recrutés par concours ouvert par les établissements d'enseignement supérieur.

La part des femmes dans les sections de CNU est très variable selon qu'elles appartiennent aux corps des professeurs des universités et assimilés ou aux corps des maîtres de conférences et assimilés. Elle est de 37,5% dans le corps des PR (25,8% de femmes dans le corps des PR) et de près de 50% dans le corps des maîtres de conférences (43,9% de femmes dans le corps des MCF).

Elle varie également d'un groupe de discipline à l'autre : en "Langues et Littératures", le taux de féminisation atteint presque 56% dans le corps des PR et dépasse 58% dans le corps des MCF, alors qu'en "Sciences de l'ingénieur" il n'atteint que 27% dans le corps des PR et un peu plus 35% dans celui des MCF.

Par rapport au précédent CNU, la part des femmes a augmenté et notamment dans le corps des PR et assimilés où elle est passée de 28,4% à 37,5%.

Tableau 20**La présidence des sections du CNU
ventilée par groupes de disciplines**

Groupes de disciplines des sections du CNU	PR et assimilés			
	Hommes	Femmes	Ensemble	% femmes
Droit et science politique	1	3	4	75.0
Sciences économiques et de gestion	2	1	3	33.3
Langues et littératures	4	5	9	55.6
Sciences humaines	4	5	9	55.6
Mathématiques et informatique	2	1	3	33.3
Physique	2	1	3	33.3
Chimie	2	1	3	33.3
Sciences de la terre	2	2	4	50.0
Sciences de l'ingénieur	4		4	
Biologie et biochimie	5	1	6	16.7
Pharmacie	5	1	6	16.7
Médecine	11	2	13	15.4
Odontologie	2	1	3	33.3
Interdisciplinaire	3	2	5	40.0
Total	49	26	75	34.7

Source : Données du département DGRH A1-1 à partir des élections CNU 2015.

Commentaires :

Deux tiers des sections de CNU sont présidées par des hommes à l'issue des élections de 2015. Seules les présidences des sections de "Droit et science politique", de "Langues et littératures" et de "Sciences humaines" sont à majorité féminines. Si les femmes représentent 37,5% des effectifs des sections du CNU (dans le corps des PR et corps assimilés), elles sont un peu moins de 35% présidentes de section.

Par rapport au précédent CNU, on constate que la part des femmes présidentes de section est passée de 19,5% à 34,7%.

Tableau 21

La composition des jurys de concours et d'examens professionnels BIATSS dans l'enseignement supérieur ventilés par catégorie statutaire et corps / grade

Catégorie statutaire	Libellé corps / grade	Nature	Hommes	Femmes	Ensemble	% femmes
A	Assistant ingénieur	concours externe	569	576	1,145	50.3
	Assistant ingénieur	concours interne	588	599	1,187	50.5
	Assistant ingénieur	exam. pro. réservé	278	280	558	50.2
	Assistant ingénieur	troisième concours				
	Attaché d'administration de l'Etat	concours interne	40	44	84	52.4
	Attaché d'administration de l'Etat	concours réservé	40	44	84	52.4
	Attaché principal d'administration	examen professionnel	23	28	51	54.9
	Bibliothécaire	concours externe	25	35	60	58.3
	Bibliothécaire	concours interne	25	35	60	58.3
	Bibliothécaire	exam. pro. réservé	25	35	60	58.3
	Chartiste	concours externe	5	4	9	44.4
	Conservateur des bibliothèques	concours externe	32	41	73	56.2
	Conservateur des bibliothèques	concours interne	32	41	73	56.2
	Conservateur des bibliothèques	exam. pro. réservé	32	41	73	56.2
	CTSSAE	concours interne	5	6	11	54.5
	Ingénieur d'études	concours externe	1286	1290	2,576	50.1
	Ingénieur d'études	concours interne	542	562	1,104	50.9
	Ingénieur d'études	troisième concours				
	Ingénieur d'études	exam. pro. réservé	508	522	1,030	50.7
	Ingénieur de recherche 2 ^e classe	concours externe	394	381	775	49.2
	Ingénieur de recherche 2 ^e classe	concours interne	240	238	478	49.8
	Ingénieur de recherche 2 ^e classe	exam. pro. réservé	28	28	56	50.0
	Ingénieur de recherche 1 ^{re} classe	concours externe	41	39	80	48.8
	Ingénieur de recherche hors classe	concours externe				
	Ingénieur de recherche hors classe	examen professionnel	17	17	34	50.0
	Médecin de l'éducation nationale	concours unique	6	6	12	50.0
Médecin de l'éducation nationale	concours réservé	6	6	12	50.0	
Ensemble des membres de jurys aux épreuves de catégorie A			4,787	4,898	9,685	50.6
B	BIBAS classe normale	concours externe	28	32	60	53.3
	BIBAS classe normale	concours interne	28	32	60	53.3
	BIBAS classe normale	exam. pro. réservé	28	32	60	53.3
	BIBAS classe supérieure	concours externe	10	14	24	58.3
	BIBAS classe supérieure	concours interne	10	14	24	58.3
	BIBAS classe supérieure	examen professionnel	3	4	7	57.1
	BIBAS classe exceptionnelle	examen professionnel	5	7	12	58.3
	TECHRF classe normale	concours externe	408	412	820	50.2
	TECHRF classe normale	concours interne	359	372	731	50.9
	TECHRF classe normale	exam. pro. réservé	153	160	313	51.1
	TECHRF classe supérieure	concours externe	3	3	6	50.0
	TECHRF classe supérieure	concours interne	15	17	32	53.1
	TECHRF classe supérieure	examen professionnel	30	37	67	55.2
	TECHRF classe exceptionnelle	examen professionnel	20	19	39	48.7
Ensemble des membres de jurys aux épreuves de catégorie B			1,100	1,155	2,255	51.2

Source : DGRH D5.

Les données concernent l'ensemble des ministères pour lesquels les épreuves relatives à un corps ou un grade sont organisées.

Les concours et examens professionnels de la catégorie C étant déconcentrés, les informations ne sont pas disponibles. Il en est de même pour les corps des secrétaires administratifs, assistants de service social et infirmiers.

Commentaires :

Les femmes représentent, en 2016, en moyenne, un membre sur deux des jurys de concours et examens professionnels BIATSS, 50,6% des membres en catégorie A et 51,2% en catégorie B (pas de données disponibles pour les corps de catégorie C).

Tableau 22

La présidence des jurys de concours et d'examens professionnels BIATSS dans l'enseignement supérieur ventilée par catégorie statutaire et corps / grade

Catégorie statutaire	Libellé corps / grade	Nature	Hommes	Femmes	Ensemble	% femmes
A	Assistant ingénieur	concours externe	101	77	178	43.3
	Assistant ingénieur	concours interne	97	86	183	47.0
	Assistant ingénieur	exam. pro. réservé	51	36	87	41.4
	Assistant ingénieur	troisième concours				
	Attaché d'administration de l'Etat	concours interne	1		1	0.0
	Attaché d'administration de l'Etat	concours réservé	1		1	0.0
	Attaché principal d'administration	examen professionnel		1	1	100.0
	Bibliothécaire	concours externe		1	1	100.0
	Bibliothécaire	concours interne		1	1	100.0
	Bibliothécaire	exam. pro. réservé		1	1	100.0
	Chartiste	concours externe	1		1	0.0
	Conservateur des bibliothèques	concours externe	1		1	0.0
	Conservateur des bibliothèques	concours interne	1		1	0.0
	Conservateur des bibliothèques	exam. pro. réservé	1		1	0.0
	CTSSAE	concours interne		1	1	100.0
	Ingénieur d'études	concours externe	248	150	398	37.7
	Ingénieur d'études	concours interne	106	63	169	37.3
	Ingénieur d'études	troisième concours				
	Ingénieur d'études	exam. pro. réservé	99	61	160	38.1
	Ingénieur de recherche 2 ^e classe	concours externe	83	35	118	29.7
	Ingénieur de recherche 2 ^e classe	concours interne	46	27	73	37.0
	Ingénieur de recherche 2 ^e classe	exam. pro. réservé	4	4	8	50.0
	Ingénieur de recherche 1 ^{re} classe	concours externe	7	4	11	36.4
	Ingénieur de recherche hors classe	concours externe				
	Ingénieur de recherche hors classe	examen professionnel	1		1	0.0
	Médecin	concours unique	1		1	0.0
Médecin réservé	concours réservé	1		1	0.0	
Ensemble des membres de jurys aux épreuves de catégorie A			851	548	1,399	39.2
B	BIBAS classe normale	concours externe		1	1	100.0
	BIBAS classe normale	concours interne		1	1	100.0
	BIBAS classe normale	exam. pro. réservé		1	1	100.0
	BIBAS classe supérieure	concours externe	1		1	0.0
	BIBAS classe supérieure	concours interne	1		1	0.0
	BIBAS classe supérieure	examen professionnel		1	1	100.0
	BIBAS classe exceptionnelle	examen professionnel	1		1	0.0
	TECHRF classe normale	concours externe	65	52	117	44.4
	TECHRF classe normale	concours interne	67	37	104	35.6
	TECHRF classe normale	exam. pro. réservé	26	25	51	49.0
	TECHRF classe supérieure	concours externe		1	1	100.0
	TECHRF classe supérieure	concours interne	1	4	5	80.0
	TECHRF classe supérieure	examen professionnel		1	1	100.0
	TECHRF classe exceptionnelle	examen professionnel		1	1	100.0
Ensemble des membres de jurys aux épreuves de catégorie B			162	125	287	43.6

Source : DGRH D5.

Les données concernent l'ensemble des ministères pour lesquels les épreuves relatives à un corps ou un grade sont organisées.

Les concours et examens professionnels de la catégorie C étant déconcentrés, les informations ne sont pas disponibles. Il en est de même pour les corps des secrétaires administratifs, assistants de service social et infirmiers.

Commentaires :

La part des femmes dans les présidences de jurys de concours et examens professionnels BIATSS en 2016 est de 39,2% en catégorie A, notamment en raison de la faiblesse relative de leurs effectifs dans les corps des IGR (36,7% des effectifs) par rapport aux corps de catégorie B ou C de la filière ITRF. En catégorie B, cette part est de 43,6%.

La part des femmes dans les présidences de jurys de concours et examens professionnels BIATSS est inférieure à celle des femmes membres de jury.

Tableau 23

Nombre de promouvables enseignants-chercheurs (hors hospitalo-universitaires), de candidats et de promus à l'avancement de grade, répartis par corps et grade et ventilés par sexe

Corps	Promotions dans le grade de ...	Promouvables				Candidats				Promus			
		H	F	Ensemble	% femmes	H	F	Ensemble	% femmes	H	F	Ensemble	% femmes
PR	PR de classe exceptionnelle 2 ^e échelon	1674	388	2,062	18.8	628	130	758	17.2	241	48	289	16.6
	PR de classe exceptionnelle 1 ^{er} échelon	3,829	1,319	5,148	25.6	1,208	318	1,526	20.8	473	142	615	23.1
	PR de 1 ^{re} classe	3,545	1,606	5,151	31.2	1,465	582	2,047	28.4	512	241	753	32.0
MCF	Maître de conférences hors classe	4209	3287	7,496	43.9	1159	969	2,128	45.5	588	561	1,149	48.8
Total		13,257	6,600	19,857	33.2	4,460	1,999	6,459	30.9	1,814	992	2,806	35.4

Source : Application ELECTRA (année 2016).

Commentaires :

Pour être promus, les promouvables de chaque grade doivent faire acte de candidature. La part des femmes promues décroît en général, avec la progression des avancements de grade, de la hors classe des MCF (48,8%) au 2^{ème} échelon de la classe exceptionnelle des professeurs (16,6%). Toutefois, on constate que le taux des femmes promues (35,4%), qui a augmenté par rapport à 2015 (34,5%) et 2014 (33,6%) est supérieur de 2 points à celui des femmes promouvables (33,2%).

Tableau 24 Nombre de promouvables enseignants-chercheurs hospitalo-universitaires et de promus à l'avancement de grade, répartis par corps et grade, ventilés par sexe

Corps	Promotions dans le grade de ...	Promouvables				Promus			
		H	F	Ensemble	% femmes	H	F	Ensemble	% femmes
PUPH	PUPH classe exceptionnelle 2 ^e échelon	437	69	506	13.6	94	8	102	7.8
	PUPH classe exceptionnelle 1 ^{er} échelon	1,137	244	1,381	17.7	153	33	186	17.7
	PUPH de 1 ^{re} classe	1,202	372	1,574	23.6	184	41	225	18.2
MCPH	MCPH hors classe	108	83	191	43.5	21	25	46	54.3
	MCPH 1 ^{re} classe	267	221	488	45.3	66	62	128	48.4
Total		3,151	989	4,140	23.9	518	169	687	24.6

Sources : Bases Gesup et données du département DGRH A2-3 (année 2016).

Commentaires :

Dans le corps des PUPH, le taux de féminisation des promus est faible, entre 8 et 18%, mais il faut tenir compte des disciplines et des effectifs. Dans celui des MCPH, en revanche, il est proche des 50% en 1^{re} classe et dépasse les 54% en hors classe ; en outre, il est bien supérieur à celui des promouvables.

Tableau 25

Effectifs des agents titulaires BIATSS de l'enseignement supérieur promus dans un grade supérieur (tableau d'avancement et examen professionnel) répartis par filière, catégorie statutaire, corps et grade et ventilés par sexe

Filière	Catégorie statutaire	Corps	Promotion dans le grade de ...	Examen professionnel			Tableau d'avancement (choix)			Ensemble		
				H	F	% femmes	H	F	% femmes	H	F	% femmes
Filière administrative	A	AAE	Attaché d'administration hors classe				12	12	50.0	12	12	50.0
			Attaché principal d'administration	16	30	65.2	4	15	78.9	20	45	69.2
	B	SAENES	SAENES classe exceptionnelle	11	34	75.6	13	33	71.7	24	67	73.6
			SAENES classe supérieure	5	51	91.1	8	70	89.7	13	121	90.3
	C	ADJENES	Adjenes principal de 1 ^{re} classe				24	199	89.2	24	199	89.2
			Adjenes principal de 2 ^e classe				38	338	89.9	38	338	89.9
			Adjenes 1 ^{re} classe				12	119	90.8	12	119	90.8
Total des promotions de la filière				32	115	78.2	111	786	87.6	143	901	86.3
Filière des bibliothèques	A	CGBIB	Conservateur général des bibliothèques				5	7	58.3	5	7	58.3
		CBIB	Conservateur en chef des bibliothèques				9	26	74.3	9	26	74.3
	B	BIBAS	BIBAS classe exceptionnelle	6	25	80.6	3	24	88.9	9	49	84.5
			BIBAS classe supérieure	2	12	85.7	6	6	50.0	8	18	69.2
	C	MAGB	MAGB principal de 1 ^{re} classe				13	27	67.5	13	27	67.5
			MAGB principal de 2 ^e classe				12	22	64.7	12	22	64.7
			MAGB 1 ^{re} classe				25	47	65.3	25	47	65.3
Total des promotions de la filière				8	37	82.2	73	159	68.5	81	196	70.8
Filière des ITRF	A	IGR	Ingénieur de recherche hors classe	26	15	36.6				26	15	36.6
			Ingénieur de recherche 1 ^{re} classe				71	39	35.5	71	39	35.5
		IGE	Ingénieur d'études hors classe				24	22	47.8	24	22	47.8
			Ingénieur d'études 1 ^{re} classe				167	145	46.5	167	145	46.5
	B	TECH	TECHRF classe exceptionnelle	63	57	47.5	45	67	59.8	108	124	53.4
			TECHRF classe supérieure	118	148	55.6	97	138	58.7	215	286	57.1
	C	ATRF	ATRF principal de 1 ^{re} classe				149	196	56.8	149	196	56.8
			ATRF principal de 2 ^e classe	35	58	62.4	79	102	56.4	114	160	58.4
			ATRF 1 ^{re} classe				159	293	64.8	159	293	64.8
Total des promotions de la filière				242	278	53.5	791	1,002	55.9	1,033	1,280	55.3
Filière sociale et de santé	A	MED	Médecin de l'EN 1 ^{re} classe							0	0	
			INF	Infirmier hors classe				10	100.0	0	10	100.0
		Infirmier classe supérieure					14	100.0	0	14	100.0	
	B	ASSAE	Assistant principal de service social AE				14	100.0	0	14	100.0	
Total des promotions de la filière				0	0		0	38	100.0	0	38	100.0
Filière technique	C	ATEC	ATEC principal de 1 ^{re} classe				1		0.0	1	0	0.0
			ATEC principal de 2 ^e classe				2	6	75.0	2	6	75.0
			ATEC 1 ^{re} classe					1	100.0	0	1	100.0
	Total des promotions de la filière				0	0		3	7	70.0	3	7
Total des promotions de grade				282	430	60.4	978	1,992	67.1	1,260	2,422	65.8

Sources : Bases et annuaires des personnels (février et juin 2017) et bureaux de gestion.

Commentaires :

Le taux de féminisation des agents promus en 2016 est de 65,8%, soit 2,7 points de plus que la part des femmes dans la population des agents titulaires BIATSS (63,1%).

Tableau 26**Nombre de chercheurs promus dans un grade supérieur répartis par corps et ventilés par sexe**

Promotion dans le grade de ...	Hommes	Femmes	Ensemble	% femmes
Directeur de recherche de classe exceptionnelle	64	21	85	24.7
Directeur de recherche de 1 ^{re} classe	172	76	248	30.6
Chargé de recherche de 1 ^{re} classe	194	131	325	40.3
Ensemble des promotions des chercheurs	430	228	658	34.7

Source MESRI-Sies : Tableau de Bord sur l'emploi scientifique 2016.

Année civile 2016.

Commentaires :

Tous grades confondus, le taux de féminisation des chercheurs promus en 2016 est de 34,7%, en hausse par rapport à 2015 (29,6%) ; ce taux est inférieur de 1,7 point par rapport à la part des femmes dans la population des chercheurs titulaires.

**Tableau
27**

Nombre de personnels ITA promus dans un grade supérieur sans changement de corps (tableau d'avancement et examen professionnel) répartis par catégorie statutaire, corps et grade et ventilés par sexe

Catégorie statutaire	Corps	Promotion dans le grade de ...	Effectifs promus dans un grade en 2016								
			Examen professionnel			Tableau d'avancement (choix)			Ensemble des promotions d'ITA au grade supérieur		
			H	F	% femmes	H	F	% femmes	H	F	% femmes
A	IR	Ingénieur de recherche hors classe	50	22	30.6	3	0	0.0	53	22	29.3
		Ingénieur de recherche 1 ^{re} classe				129	75	36.8	129	75	36.8
	IE	Ingénieur d'études hors classe				28	34	54.8	28	34	54.8
		Ingénieur d'études 1 ^{re} classe				132	123	48.2	132	123	48.2
B	T	Technicien de la recherche de classe exceptionnelle	50	78	60.9	55	100	64.5	105	178	62.9
		Technicien de la recherche de classe supérieure	53	93	63.7	89	134	60.1	142	227	61.5
C	AT	Adjoint technique de la recherche principal de 1 ^{re} classe				39	35	47.3	39	35	47.3
		Adjoint technique de la recherche principal de 2 ^e classe	0	0		2	5	71.4	2	5	71.4
		Adjoint technique de la recherche de 1 ^{re} classe				1	3	75.0	1	3	75.0
Ensemble des promotions d'ITA au grade supérieur			153	193	55.8	478	509	51.6	631	702	52.7
Part par sexe / Total des promotions de grade (en %)			44.2	55.8	-	48.4	51.6	-	47.3	52.7	-

Source : Enquête de DGESIP-DGRI/SIES auprès des EPST de juin 2016.

Commentaires :

Le taux de féminisation des agents ITA promus est de 52,7%, soit un taux légèrement inférieur à celui de la part des femmes dans la population des agents titulaires ITA (53,6%).

III - FORMATION

Tableau 28**Nombre de semestre de congés pour recherches ou conversions thématiques (CRCT) attribués aux enseignants-chercheurs au titre du CNU et des établissements d'enseignement supérieur**

Semestres CRCT	Nb de semestres de CRCT accordés à des hommes	Nb de semestres de CRCT accordés à des femmes	Total de semestres de CRCT accordés	% des semestres accordés à des femmes
Au titre des sections du CNU	126	127	253	50,2
Au titre des établissements	360	287	647	44,4
Total semestres de CRCT	486	414	900	46,0

Sources : DGRH A1-1 et DGRH A2-2, année 2016-2017.

Commentaires :

46% des CRCT sont accordés aux femmes contre 54% pour les hommes. Toutefois, proportionnellement aux poids respectifs des sexes dans la population des enseignants-chercheurs (38,6% de femmes / 61,4% d'hommes), ce sont les femmes qui bénéficient le plus des CRCT.

Tableau 29

Effectifs formés chez les BIATSS dans l'enseignement supérieur - Nombre d'agents ayant suivi au moins une formation répartis par catégorie statutaire et par sexe

Type de formation	Catégorie A			Catégorie B			Catégorie C			Ensemble		
	H	F	% femmes	H	F	% femmes	H	F	% femmes	H	F	% femmes
Agents ayant suivi au moins une formation (1)	9 790	12 433	55,9	3 189	7 632	70,5	4 951	13 193	72,7	17 930	33 258	65,0
dont agents ayant suivi au moins une formation professionnelle (2)	9 165	11 997	56,7	3 018	7 408	71,1	4 786	12 873	72,9	16 969	32 278	65,5

Source : Enquête LAGAF 2016 (taux de retour : environ 36% des établissements d'enseignement supérieur représentant 69% des effectifs BIATSS) - Périmètre : Personnels BIATSS titulaires et non titulaires.

(1) Statutaire et/ou professionnelle.

(2) Formation continue, préparation aux examens et concours, période de professionnalisation, congé de formation, VAE, bilan de compétences.

Commentaires :

Au cours de l'année 2016, deux agents sur trois ayant suivi au moins une formation sont des femmes. C'est en catégorie C que les femmes se forment le plus (72,7%).

IV – ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Tableau 30

Effectifs des agents titulaires dans l'enseignement supérieur répartis par quotité de service et par filière, ventilés par sexe

Catégorie de personnel	Filière	Temps partiel			Temps plein			Ensemble		
		H	F	% femmes	H	F	% femmes	H	F	% femmes
Personnels enseignants	Filière universitaire	145	553	79,2	29 985	18 152	37,7	30 130	18 705	38,3
	Filière hospitalo-universitaire	5	0	0,0	4 709	1 776	27,4	4 714	1 776	27,4
	Corps spécifiques	6	8	57,1	729	329	31,1	735	337	31,4
	Filière enseignante des corps du 1 ^{er} degré	6	11	64,7	145	160	52,5	151	171	53,1
	Filière enseignante des corps du 2 nd degré	126	320	71,7	7 041	5 682	44,7	7 167	6 002	45,6
	Filière éducation-orientation	1	3	75,0	21	27	56,3	22	30	57,7
	Filière d'inspection				11	5	31,3	11	5	31,3
	Total des Personnels enseignants	289	895	75,6	42 641	26 131	38,0	42 930	27 026	38,6
Personnels BIATSS	Filière administrative	98	2 261	95,8	2 226	9 166	80,5	2 324	11 427	83,1
	Filière des bibliothèques	43	296	87,3	1 345	2 867	68,1	1 388	3 163	69,5
	Filière ITRF	155	1 092	87,6	18 273	21 752	54,3	18 428	22 844	55,3
	Filière sociale et de santé	1	178	99,4	17	366	95,6	18	544	96,8
	Filière technique	1	4	80,0	58	46	44,2	59	50	45,9
	Total des Personnels BIATSS	298	3 831	92,8	21 919	34 197	60,9	22 217	38 028	63,1
Total	587	4 726	89,0	64 560	60 328	48,3	65 147	65 054	50,0	

Sources : Bases et annuaires des personnels (BIATSS : décembre 2016, enseignants : mai 2016).

Commentaires :

Si les femmes ne représentent que 48,3% des effectifs à temps plein, elles dépassent les 90% des effectifs à temps partiel pour les personnels BIATSS et les 75% pour les personnels enseignants.

Tableau 31**Effectifs des agents titulaires dans l'enseignement supérieur répartis par quotité de service et ventilés par catégorie statutaire et par sexe**

Catégorie	Temps partiel			Temps plein			Ensemble		
	Hommes	Femmes	% femmes	Hommes	Femmes	% femmes	Hommes	Femmes	% femmes
Catégorie A	350	1 370	79,7	51 219	35 492	40,9	51 569	36 862	41,7
Catégorie B	71	955	93,1	5 572	9 494	63,0	5 643	10 449	64,9
Catégorie C	166	2 401	93,5	7 769	15 342	66,4	7 935	17 743	69,1
Total	587	4 726	89,0	64 560	60 328	48,3	65 147	65 054	50,0

Sources : Bases et annuaires des personnels (BIATSS : décembre 2016, enseignants : mai 2016).

Commentaires :

La part des femmes exerçant à temps partiel est largement majoritaire quelle que soit la catégorie.

tableau 32 Répartition des congés pour raison de santé par catégorie de personnel et selon le sexe**Proportion d'agents titulaires ayant pris au moins un jour de congé pour raison de santé au cours de l'année 2016 (en %)**

Catégorie de personnel	Sexe	Maladie ordinaire	Congé long (CLM et CLD)	Maladie professionnelle ou accident du travail	Congé maternité	Congé pour adoption	Congé de paternité et d'accueil de l'enfant (1)	Congé de solidarité familiale	Ensemble des congés
Personnels enseignants	Hommes	6,2	0,5	0,3		0,0	1,3	0,0	8,4
	Femmes	14,7	1,2	0,5	4,0	0,0	0,0	0,0	20,4
Personnels BIATSS	Hommes	36,2	2,2	2,6		0,0	2,1	0,0	43,0
	Femmes	50,5	2,9	2,2	3,0	0,0	0,0	0,0	58,6
Ensemble	Hommes	16,5	1,1	1,1	0,0	0,0	1,6	0,0	20,3
	Femmes	35,6	2,2	1,5	3,4	0,0	0,0	0,0	42,7

Source : Enquête déclarative réalisée auprès des établissements d'enseignement supérieur - Bureau DGRH C1-1. Les données manifestement erronées ont été neutralisées.

Le taux de réponse à l'enquête par les établissements est de 83% représentant près de 95% des effectifs titulaires.

(1) L'article 34 de la loi 84-16 modifiée du 11 janvier 1984 prévoit que peuvent bénéficier du congé de paternité et d'accueil de l'enfant, le père fonctionnaire de l'enfant ainsi que, le cas échéant, le conjoint fonctionnaire de la mère ou le fonctionnaire lié à elle par un pacte civil de solidarité ou vivant maritalement avec elle.

Commentaires :

Les femmes prennent plus souvent des congés pour raison de santé que les hommes : 42,7% de femmes contre 20,3% d'hommes, tous congés confondus. Pour les seuls congés de maladie ordinaire, de loin les plus courants, l'écart entre les hommes et les femmes est du même ordre de grandeur. La part des congés des femmes est de 58,6% chez les BIATSS et de 20,4% parmi la population enseignante.